



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 04 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre février à 09 heures 15, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 27 janvier 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 38

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Miriam GUERARD, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Thierry GRANTURCO, pouvoir à François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER, pouvoir à Hervé VAN COLEN, Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST, Guillaume CAPARD, pouvoir à Véronique BOURNE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, François HORENT, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL, Fabienne LOUIS, pouvoir à David MULLER, Patricia NOGUET, pouvoir à Patrice ROBERT, Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président

Monsieur David REVERT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D006_040223

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE
Passation d'un marché de service selon la procédure adaptée
Autorisation

Le 1^{er} octobre 2022, le Conseil Communautaire a autorisé par délibération n°D126_011022 le lancement d'un marché de service selon la procédure adaptée pour la réalisation d'études de faisabilité technique et financière d'aménagements cyclables. Dans le cadre de l'appel à projets AVELO 2 pour lequel la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est lauréate, un accompagnement technique et financier de l'Ademe et du Cerema sera apporté pour ces études (conformément à la délibération n°D122_011022 du conseil communautaire).

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et sur la plateforme dématérialisée, avec une date de remise des offres fixée le 1^{er} décembre 2022.

La Commission d'Appel d'Offres et d'Attribution des Marchés s'est réunie le 11 janvier 2023 afin de prendre connaissance de l'analyse des 7 offres reçues dans le délai imparti.

Après avis de ses membres, la Commission d'Appel d'Offres et d'Attribution des Marchés a décidé de retenir celle économiquement la plus avantageuse présentée par le Groupement conjoint SERVICAD INGÉNIEURS CONSEILS (mandataire) / EXECO Environnement / Atelier Strates en Strates, dont le siège social du mandataire est situé à CESSON-SEVIGNE (35510) - Les Lanthanides, pour un montant de 36 960,00 € HT.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'Attribution des Marchés, il est donc demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser la passation du marché avec le Groupement conjoint SERVICAD INGÉNIEURS CONSEILS (mandataire) / EXECO Environnement / Atelier Strates en Strates, dont le siège social du mandataire est situé à CESSON-SEVIGNE (35510) - Les Lanthanides, pour un montant de 36 960,00 € HT.

- habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer le marché à intervenir, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE la passation du marché avec le Groupement conjoint SERVICAD INGÉNIEURS CONSEILS (mandataire) / EXECO Environnement / Atelier Strates en Strates, dont le siège social du mandataire est situé à CESSON-SEVIGNE (35510) - Les Lanthanides, pour un montant de 36 960,00 € HT.

HABILITE son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer le marché à intervenir, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



Philippe AUGIER
Président

David REVERT
Secrétaire de séance

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Bénerville-sur-Mer | Bionville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bols | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

